

Adaptation au Changement Climatique dans le Bassin du Lac Tchad

Mesure d'adaptation dans le système grand élevage

Le système grand élevage

Dans le Bassin du Lac Tchad, l'élevage est un des principaux systèmes de production. La disponibilité de l'eau et des sites de pâturage pour la pratique de l'élevage est une préoccupation majeure dans cette région. Pendant les dernières années, les pluies sont devenues encore plus irrégulières et s'arrêtent plus tôt.

En raison des conditions climatiques et de la surexploitation des pâturages, des zones de pâturage sont en état de dégradation. Cela entraîne la raréfaction de nourriture pour le bétail. La vulnérabilité des éleveurs augmente.

Les éleveurs en transhumance se déplacent à la fin de la saison pluviale vers les bas-fonds et les zones humides pour chercher des pâturages et de l'eau pour l'alimentation de leur bétail.

Du fait de la raréfaction des ressources et des terres, les conflits entre éleveurs et agriculteurs augmentent. Les migrations des éleveurs coïncident de plus en plus avec la pratique agricole, notamment quand les troupeaux pâturent sur les champs des agriculteurs avec les plantes encore en cours de maturation. En outre, dans certaines régions, les corridors de transhumance sont de plus en plus utilisés pour la pratique agricole.

Le projet soutient le développement des capacités d'adaptation des agriculteurs et éleveurs à ce contexte.

Inventaire du système de production

Les résultats de l'inventaire caractérisant les systèmes de production ainsi que leurs vulnérabilités ont servi de base pour l'identification des mesures d'adaptation.

Dans la zone pilote, les systèmes pastoraux pratiqués sont l'élevage transhumant, semi-transhumant et



Intitulé du projet	Adaptation au Changement Climatique
Commettant / Client	Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ)
Organisme d'exécution	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Partenaire	Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT)
Durée globale	30.06.2014 – 30.06.2019
Enveloppe financière	3 Mio EUR
Zone projet	Bassin du Lac Tchad

sédentaire. Le cheptel dans la zone pilote est constitué essentiellement de bovins et d'un petit nombre de caprins et d'ovins. Beaucoup d'éleveurs sont des agro-éleveurs, pratiquent aussi l'agriculture pendant la saison pluviale. Cependant, dans le nord de la zone pilote au Tchad, où le potentiel de la production agricole est plus faible, la concentration des bétails pendant la saison pluviale est particulièrement forte. Dans cette région, la production de bétail est la principale source de moyens de subsistance.

Le projet vise à élargir la base de moyens de subsistance des éleveurs et des agriculteurs par la production de cultures fourragères, une pratique faiblement utilisée. Le but est d'améliorer l'alimentation des animaux et de générer des revenus additionnels, afin de contribuer à la réduction des conflits entre agriculteurs et éleveurs. La mesure d'adaptation de grand élevage est réalisée dans les départements de Baguirmi et Chari.

Hypothèse d'adaptation

La production de fourrage augmente la disponibilité fourragère pendant la saison des pluies et la saison sèche, réduisant ainsi la vulnérabilité à la variabilité climatique, et ainsi améliorant les moyens de subsistance des éleveurs et des agriculteurs. Elle peut donc contribuer à réduire le risque de conflits entre éleveurs et agriculteurs.



Photo de gauche: Grand élevage

© Dr. Anja Stache, GIZ

Photo de droite: Formation sur le champ test

© Dr. Anja Stache GIZ



Photo de gauche: Champ test (grand élevage)

© Dr. Anja Stache, GIZ

Photo de droite: Stockage de foin

© Dr. Anja Stache, GIZ

Caractéristiques de la mesure d'adaptation

Du fait de la vulnérabilité du système et des tensions potentielles entre éleveurs et agriculteurs, la mesure d'adaptation consiste notamment en :

- L'introduction de semences précoces. Pour la culture, des variétés de sorgho et niébé avec utilisation multifonctionnelle – la production du foin et l'alimentation humaine – ont été choisies.
- Le développement des activités agricoles des éleveurs et la génération des revenus pour les agriculteurs par la promotion de la pratique de production du fourrage
- La formation technique et l'accompagnement des paysans pilotes sur leurs champs par rapport aux techniques et modalités de production des cultures améliorées. Une attention a été accordée à la récolte, au stockage à la préparation du foin.
- L'autoformation paysan-paysan.

Les résultats

Lors de la 1^{ère} campagne, les résultats de la mesure ont été beaucoup appréciés. On constate:

- Un double bénéfice des cultures : bénéfice en argent grâce à la production et à la vente du foin et l'utilisation des grains pour la consommation humaine
- Une augmentation du rendement des cultures:

Culture	Rendement (moyen kg/ha)	
	Semence traditionnelle	Semence précoce
Sorgho	670	1 040
Niébé	714	1 300

Rendement obtenu dans la zone pilote

« Même si les pluies s'arrêtent précocement, les variétés améliorées produisent un bon rendement » [ONDR]

- L'élargissement de la base de moyens de subsistance par la promotion de la production fourragère et la génération de nouvelles opportunités de revenu
- L'amélioration de la résilience des éleveurs grâce au renforcement des pratiques agricoles, notamment l'autoproduction de nourriture pour les animaux.

Les bonnes pratiques

- L'introduction de semences précoce avec un cycle de maturation plus court (85–90 jours contre 125 de la semence traditionnelle)
- Le report du semis en vue d'une saison pluviale raccourcie
- La collecte, le traitement et le stockage des tiges et fanes pour la production fourragère
- Le choix des variétés adaptées à la production du foin
- La connaissance d'un itinéraire technique précis
- L'autoformation paysan-paysan qui facilite la réplication de la mesure.

Le projet **Adaptation au Changement Climatique** est mis en œuvre par la GIZ en coopération avec la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) afin d'améliorer les capacités locales de résilience contre les effets du changement climatique. Le projet fait partie du programme « Conseil en organisation à la CBLT », financé par le Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ). Le projet intervient dans une zone pilote transfrontalière entre N'Djaména, Bongor (Tchad) et Maroua (Cameroun).

Le projet est mis en œuvre en coopération avec les ONG locales **ESPOIR, APR** (Tchad) et **Sana Logone** (Cameroun).

Publié par Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Siège de la société Dag-Hammarskjöld Weg 1–5
65760 Eschborn
Allemagne
T : +49 (0)6196 79-1175
F : +49 (0)6196 79-1115
Auteur Dr. Anja Stache
Mise en page GIZ
Situation Juillet 2018
Le contenu de cette publication relève de la responsabilité de la GIZ.

En coopération avec: Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT)
Mandaté par: Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung (BMZ)

Adresses BMZ Bonn BMZ Berlin
postales des Dahlmannstraße 4 10963 Berlin
deux sièges du 53113 Bonn Allemagne
BMZ Allemagne T : +49 (0)30 18
T : +49 (0)228 99 535-0
535-0
poststelle@bmz.bund.de
www.bmz.de